

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

***BACHELIER : EDUCATEUR SPECIALISE
EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF¹***

Enseignement supérieur de type court

FINALITE	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINES D'ETUDES	Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (Majoritaire)	FRANCAIS	CREDITS	180

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le 24 septembre 2021

¹ Le masculin est utilisé à titre épiciène

***BACHELIER : EDUCATEUR SPECIALISE
EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF²***

I – CHAMP D'ACTIVITE

L'éducateur spécialisé se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier. En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les prépare à leur carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base de connaissances théoriques et méthodologiques de haut niveau. Il stimule la recherche et l'innovation.

Le Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- ◆ le développement global de la (des) personne(s),
- ◆ l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- ◆ la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il situe son action dans une démarche respectueuse des droits de l'Homme, de l'éthique et de la déontologie.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie.

Son action s'inscrit dans le cadre de projets psycho-éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes, définis avec le(s) bénéficiaire(s) et en collaboration avec différents intervenants du secteur et d'autres secteurs, dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social, déterminent ainsi son mandat.

Il travaille dans une relation et une situation singulières. Il se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possibles la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte, à partir desquelles il construit, évalue et réajuste ses interventions.

Il est un agent de changement, soucieux d'ouvrir le champ des possibles.

Il s'engage et s'investit professionnellement dans les situations, avec les personnes qu'il accompagne. Travaillant en équipe, il interagit avec ses collègues, élabore une intervention avec eux, se laisse interpellé par eux et les interpelle.

Travaillant en réseau, il intègre son intervention éducative à l'action collective.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il appréhende les enjeux des politiques socio-éducatives et se situe par rapport à celles-ci. Il se positionne en tant qu'acteur social en fonction de sa mission psycho-éducatif et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il s'interroge, partage avec d'autres ses expériences professionnelles et pose une réflexion critique sur ses actions psycho-éducatives, son mode d'intervention et la qualité de son accompagnement.

² Le masculin est utilisé à titre épique.

Il utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnels qu'avec les mandants ou autorités. Il agit en révélateur de réalités individuelles, collectives, sociales ou sociétales. Il participe à l'affirmation de l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé et promeut publiquement le métier.

Il est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

En tenant compte des différents contextes (social, psychologique, légal, culturel, organisationnel ...), il comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socio-éducatives appropriées. Il fait preuve de créativité dans les solutions mises en œuvre pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins, il est capable d'induire des solutions innovantes. Dès lors, il s'inscrit nécessairement dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il intervient auprès de publics à besoins spécifiques relevant de différents secteurs : enseignement, aide à la jeunesse, handicap, santé mentale, psychiatrie, justice, milieu d'accueil, accueil de l'enfance, milieu carcéral, immigration, maison de repos, travail de rue

Il s'ouvre aux autres dans leurs différences et singularités, en restant un référent. Dans l'échange et les limites de sa fonction, il favorise l'émergence du sens.

Il s'engage dans la relation en exerçant une conscience de sa manière d'être en relation et en veillant à rechercher une juste distance.

Dans le respect inconditionnel de la personne, le respect des règles déontologiques et des mandats confiés, l'éducateur assure :

- ◆ une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- ◆ une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- ◆ une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire, entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales ;
- ◆ une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- ◆ une fonction politique en étant vecteur de changement ;
- ◆ une fonction de communication professionnelle en échangeant à travers l'écrit ou l'oral de manière efficiente.

II - TACHES

Le Bachelier : Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif assure une série de tâches qui sont définies par les différentes fonctions énumérées dans le champ d'activité :

- ◆ une fonction relationnelle d'accompagnement et d'éducation :
 - ◆ rencontrer la(les) personne(s) dans les différents contextes de vie ;
 - ◆ s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates ;
 - ◆ évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la (des) personne(s), dans sa complexité, par l'observation et l'écoute active de la(des) personne(s) ; participer à l'identification des potentialités, des obstacles et des freins pour promouvoir un projet de vie qui tient compte des réalités individuelles et sociales ;
 - ◆ créer, par des actes de la vie quotidienne fondés sur des méthodologies adaptées, une relation éducative personnalisée ;

- ◆ construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - ◆ garantir le respect de la (des) personne(s), de sa (leurs) culture(s), de son (leur) histoire familiale et veiller à ce que son (leur) avis soit pris en considération dans le cadre d'une approche globale ;
 - ◆ participer à des réunions d'équipe qui l'aident à évaluer son intervention éducative ;
 - ◆ analyser seul ou avec l'équipe les situations d'accompagnement et leurs enjeux ;
 - ◆ évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin ;
 - ◆ réactualiser ses pratiques professionnelles en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - ◆ développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques à la relation psycho-socio-éducative ;
 - ◆ délimiter avec la (les) personne(s) le cadre de son intervention et ses limites.
- ◆ une fonction de reliance :
- ◆ maintenir ou recréer les liens avec le réseau relationnel (famille, voisinage, structures sociales) ;
 - ◆ valoriser les compétences du réseau relationnel et mobiliser la participation de celui-ci en référence au projet de la(des) personne(s) ;
 - ◆ susciter le désir et la capacité de la(des) personne(s) à construire un réseau relationnel qui correspond à ses (leurs) choix ;
 - ◆ privilégier l'élaboration de réseaux relationnels solidaires susceptibles de faire évoluer favorablement les projets individuels et/ou collectifs.
- ◆ une fonction d'interface :
- ◆ s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et solliciter les autres intervenants en vue de coordonner les actions et d'assurer une cohérence optimale du dispositif d'accompagnement ;
 - ◆ analyser des situations du quotidien, les présenter à l'équipe en les situant dans un contexte élargi d'appartenance sociale ;
 - ◆ susciter des rencontres entre différents professionnels, animer des réunions et en assurer le suivi en vue de favoriser la coordination, la concertation et la construction de partenariats ;
 - ◆ être à la fois un porte-parole, un révélateur, un traducteur de ce que vit la personne cela par rapport aux autres acteurs et intervenants.
- ◆ une fonction d'acteur institutionnel et social engagé :
- ◆ respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de neutralité, démocratique et de responsabilité ;
 - ◆ appliquer les réglementations et respecter les textes de référence (déclaration des droits de l'Homme, des droits de l'Enfant ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ;
 - ◆ décoder les valeurs dominantes de ses interlocuteurs et situer son intervention par rapport à celles-ci ;
 - ◆ organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales et de leur évolution ;
 - ◆ se référer au mandat qui lui a été confié et au projet institutionnel, en les clarifiant et en les explicitant autant pour lui-même que pour les autres ;
 - ◆ s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat qu'elle lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;
 - ◆ faire preuve d'autonomie, d'indépendance et d'initiative ;
 - ◆ faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;

- ◆ intervenir au travers de son activité de façon à promouvoir le respect, la tolérance et le droit à la différence en référence à la convention des droits de l’homme et à la convention des droits de l’enfant ;
 - ◆ comprendre et questionner avec d’autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l’éthique ;
 - ◆ informer les personnes sur leurs droits, les aider à les faire respecter et soutenir dans l’exercice de leurs devoirs ;
 - ◆ faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d’un rapport responsable à ces normes ;
- ◆ une fonction politique :
- ◆ s’informer des organes de représentation, participer à la concertation sur l’élaboration des politiques liées au secteur, s’associer avec d’autres éducateurs pour valoriser et faire reconnaître la profession et l’action ;
 - ◆ situer son action par rapport au système politique, économique, social et culturel ;
 - ◆ contribuer à l’élaboration et à la diffusion d’outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
 - ◆ interpeller les pouvoirs subsidiaires, dénoncer des situations d’injustice ou de non-droit ;
 - ◆ participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
 - ◆ confronter son expérience à celle d’autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;
 - ◆ être acteur de changement.
- ◆ une fonction de communication professionnelle :
- ◆ développer une écriture et une communication professionnelles respectant les standards en usage, en lien avec les canaux spécifiques aux milieux professionnels ;
 - ◆ mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l’analyser et la partager avec d’autres ;
 - ◆ faire preuve d’esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d’équipe ;
 - ◆ entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d’affiner son approche ;
 - ◆ faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

III – DEBOUCHES

Domaines et secteurs d’intervention :

- aide à la jeunesse
- handicap
- petite enfance
- personnes à besoins spécifiques
- personnes âgées
- accueil pour adultes en difficulté
- encadrement dans l’enseignement
- secteur de la santé
- assuétudes
- immigration
- insertion socioprofessionnelle

- services communaux de proximité
- activités extra et para scolaires
- services d'information et d'orientation
- milieux associatifs
- prévention, police
- aide aux justiciables
- culture
- ...